



DLF Bruxelles-Europe Diversité linguistique et langue française

« On ne peut bien défendre sa langue qu'en parlant celle des autres »

Retrouvez toutes nos *Infolettres* sur le site
www.langue-francaise.org (Délégations/activités Bruxelles)

Infolettre N° 17

Bruxelles, le 4 juin 2009

Sommaire : I. Festival des langues, Lille – II. Agenda avril - mai - juin – III. Brèves – IV. Bons points, mauvais points- V. Publications

I. FESTIVAL DES LANGUES à LILLE



À l'initiative de l'association No man's langues, la cinquième édition du festival des langues était organisée à Lille les 20 et 21 mars, dans les locaux de la chambre de Commerce et d'Industrie Grand Lille: Plus de 60 exposants spécialisés animaient les stands de la grande salle. Au programme de la journée du 21 une table ronde, « *Le plurilinguisme : un atout pour Europe ?* », avec la participation de Claire EXTRAMIANA, chargée de mission maîtrise du français et action éducative à la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), Claire GOYER, coprésidente DLF Bruxelles-Europe, Claude TRUCHOT, professeur émérite de l'université de Strasbourg, et Christian TREMBLAY, président de l'Observatoire européen du plurilinguisme.

Claire EXTRAMIANA a rappelé les deux initiatives importantes prises par la France en faveur du multilinguisme à l'occasion de la Présidence française de l'Union européenne en 2008. La première, les **États généraux du multilinguisme**, le 26 septembre, a permis de débattre du rôle du multilinguisme dans la compétitivité des entreprises et la cohésion sociale, mais aussi de la circulation des œuvres

et des savoirs. La seconde concerne la note de la présidence française de l'Union européenne intitulée « **Multilinguisme, traduction et dialogue interculturel** ». Diffusée en marge du Conseil Éducation, Jeunesse et Culture des 20 et 21 novembre 2008, elle donne un cadre pour l'action des États et de l'UE. Christian TREMBLAY a, quant à lui, réaffirmé que, dans le contexte européen, avant d'être un atout pour l'Europe, le plurilinguisme en est une condition d'existence. Démocratie et identité en sont les enjeux. Une conscience européenne ne pourra émerger que grâce à la circulation des savoirs, des idées et des imaginaires. On peut hélas encore en douter quand on sait que 80 % de la diffusion cinématographique et audiovisuelle dans les pays européens vient d'outre-Atlantique, parce qu'une grande part de cette production, déjà amortie sur le marché américain, est à bas prix. Claire GOYER a ensuite fait remarquer que **l'Europe peine à sauver sa diversité linguistique**. Dans la plupart des systèmes d'éducation des États membres, tout miser sur une langue, *l'anglais de base*, paraît être la solution privilégiée.

90 % des élèves européens apprennent l'anglais au cours des années d'enseignement obligatoire. Cette tendance vers l'uniformisation linguistique dans la



communication nous renvoie à un modèle culturel tout aussi uniformisé. On le voit à l'œuvre dans les médias, la publicité, la musique de variété. Cette tendance comporte un danger : le manque de confiance culturelle (pour gagner l'Eurovision, c'est en anglais qu'il faut chanter) et plus grave encore l'incompétence culturelle. Pour le professeur TRUCHOT, **le plurilinguisme est un avenir à construire**. Les obstacles sur la voie de sa mise en œuvre sont nombreux et sa prise en compte dans des domaines essentiels est insuffisante. Mais s'il faut un seul exemple, celui de l'encyclopédie en ligne Wikipédia est très encourageant. Elle existe en effet en pas moins de 253 versions linguistiques. L'anglais,

souvent et à tort présenté comme la langue de l'internet, est loin d'avoir une position dominante. Si 2 720 649 articles, soit 23 % du total, sont publiés dans cette langue, on trouve en seconde position l'allemand avec pas moins de 859 475 articles, soit 7,2 % et en troisième position le français avec 759 294 articles soit 6,4 %.

Un débat animé avec le public s'ensuivit.

Retrouvez le texte intégral des interventions sur le site www.langue-francaise.org (Délégations /activités Bruxelles/multilinguisme).

II. AGENDA avril - mai - juin

20 avril : Conférence organisée par la Commission européenne sur la traduction littéraire et la culture dans le but de favoriser le rôle de la traduction littéraire dans le processus d'intégration. Cette conférence ouverte par le président BARROSO et le commissaire ORBAN fut l'occasion d'un débat avec l'écrivain Ernesto FERRERO et le compositeur Jordi SAVALL.



http://ec.europa.eu/education/languages/news/news3306_en.htm

9 mai : Journée « portes ouvertes » du Parlement européen : DLF Bruxelles-Europe tenait un stand au Parlement européen à l'espace *Yehudi Menuhin* à l'invitation de la Communauté française de Belgique.



L'occasion fut donnée aux visiteurs de constater, pour la première fois, que les trois langues officielles de la Belgique étaient à l'honneur sur les bâtiments des institutions européennes autour du PE. L'avenir dira si cette nouvelle politique d'affichage est circonstancielle ou pérenne. Restons vigilants !

2 juin : Plateforme de la société civile : Promotion du multilinguisme au Centre Borschette, 36, rue Froissart, 1040 Bruxelles, de 14 h 30 à 17 heures. Après l'adoption de la communication « *Multilinguisme : un atout pour l'Europe et un engagement commun* » (http://ec.europa.eu/education/languages/pdf/com/2008_0566_fr.pdf), la Commission européenne souhaite engager un dialogue structuré avec les organisations de la société civile actives dans la promotion de la diversité linguistique.

18 et 19 juin, BERLIN : 2^{es} Assises du plurilinguisme



organisées par l'Observatoire européen du plurilinguisme. DLF Bruxelles-Europe est partenaire de l'OEP.

Participez aux 2^{es} Assises européennes du plurilinguisme à Berlin les 18 et 19 juin 2009

Le programme des Assises est en ligne sur le [site de l'Observatoire](#).
[Pour tout connaître et s'inscrire aux Assises](#)

III. BRÈVES

UE et Allemagne

Avril 2009 - Il est grand temps que l'allemand, « *la langue maternelle la plus répandue dans l'UE* », retrouve sa place dans les directions générales de la Commission européenne, estiment deux ministres régionaux allemands chargés des Affaires européennes. Wolfgang REINHART, du Land de Bade-Wurtemberg, et Wolfgang HAHN, de Hesse, ont écrit au commissaire Leonard ORBAN, chargé du multilinguisme, pour qu'il mette fin à la « discrimination » de l'allemand. « *Il devrait à nouveau aller de soi que la Commission européenne publie, dès le départ, tous les documents importants en allemand dans leur intégralité* »

UE et Chine

Lors d'une visite en Chine du 26 mars au 1^{er} avril, dans le cadre du programme d'échange linguistique entre la Chine et l'Union européenne lancé le 2 juin 2008, le commissaire chargé du multilinguisme, Leonard ORBAN, a signé, avec le ministre chinois de l'Éducation Zhou JI, une déclaration sur le multilinguisme afin de renforcer leur coopération dans l'enseignement des langues. Selon le programme d'échange linguistique, la Chine invitera chaque année 100 directeurs d'écoles primaires et secondaires et 50 professeurs européens spécialisés dans l'enseignement du mandarin à étudier en Chine.

IV. « BONS POINTS, MAUVAIS POINTS »

Nous insérons désormais dans chaque numéro de l'*Infolettre* une rubrique « **Bons points et mauvais points** », destinée à souligner les bonnes et mauvaises pratiques en matière de multilinguisme, observées dans les institutions et organes de l'Union européenne ainsi que dans la « société civile » européenne. Cette rubrique illustre le fait que les institutions et autres

organes de l'Union européenne prônent *urbi et orbi* le multilinguisme, mais pratiquent souvent *intra muros* la langue unique. Rien d'étonnant donc que la « société civile » leur emboîte le pas. **Participez à ce classement ! Envoyez-nous les résultats de vos observations !**

bxl-europe@skynet.be

-*European Voice* du 26 février relate un petit incident linguistique entre quelques parlementaires et le Conseil sur le refus de celui-ci de répondre à certaines questions relatives à l'exécution du budget. Plusieurs parlementaires avaient écrit à Pierre de BOISSIEU, secrétaire général adjoint du Conseil de l'UE et ancien ambassadeur de France auprès de l'UE, pour exiger de celui-ci une réponse en anglais. Réponse : « Pourquoi le Parlement, qui dispose d'un important service de traduction, exige-t-il que le Conseil écrive en anglais ? »

- Le « *Courrier de l'Europe* », magazine des institutions européennes - qui s'inscrit dans la tradition du périodique franco-britannique fondé en ...1776 ! - présente ses articles en FR et en EN. Chaque article est suivi d'un résumé dans l'autre langue. L'éditorial bilingue FR -EN du N° de mai 2009 est présenté par Hans-Gert PÖTTERING, président du Parlement européen.



- Les « élites françaises » auraient-elles besoin de se faire valoir au point de verser dans l'anglomanie ambiante ? Pourquoi des associations de la société civile, telles que l'IFRI (*Institut français des relations internationales*), *Confrontations Europe* et d'autres, se croient-elles obligées de lancer leurs invitations uniquement en langue anglaise ?

- Pourquoi la *Fondation Madariaga*, fondation du Collège de l'Europe, destinée à promouvoir l'intégration européenne, semble-t-elle avoir abandonné le bilinguisme jadis traditionnel de ses invitations ?



V. PUBLICATIONS RÉCENTES



1. PLURILINGUISME, INTERCULTURALITÉ ET EMPLOI : DÉFIS POUR L'EUROPE

(février 2009)

Sous la direction de [François-Xavier D'Aligny](#), [Astrid Guillaume](#), [Babette Nieder](#), [François Rastier](#), [Christian Tremblay](#), [Heinz Wismann](#)

35,50 €- 408 pages, [L'Harmattan](#)

Résumés en 5 langues

2. LE RÉGIME LINGUISTIQUE DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

LE DROIT... ET LA PRATIQUE Questions internationales N° 36 (mars-avril 2009 - 9,80 €)

[Claude Truchot](#)

3. EUROPE : L'ENJEU LINGUISTIQUE (2008 - 14,50 €)

[Claude Truchot](#)

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>

À bientôt, see you soon, hasta luego, a presto, bis bald, tot kijk, do zobaczenia

Rédaction : Claire GOYER, Roger VANCAMPENHOUT

Aidez-nous à continuer en adhérant ou renouvelant votre adhésion !

DLF Bruxelles-Europe est une association de fait. Elle est une délégation de « Défense de la langue française » www.langue-francaise.org (Délégations /activités Bruxelles) Elle est apolitique. Le barème des cotisations est celui de DLF hors de France. **Tout nouvel abonnement donne droit à un abonnement d'un an gratuit pour l'un de vos amis.** Votre adhésion prend effet pour une année à partir de la date de votre règlement.

Fiche à envoyer avec votre règlement à
(ne pas renvoyer la fiche pour un renouvellement)

DLF Bruxelles-Europe,
Chaussée de Waterloo, 1313 E, 1180 Bruxelles.

Virement au compte bancaire n° **310-1983220-44**
Intitulé : DLF Bruxelles-Europe

Mécène	à partir de 320 €
Bienfaiteur	65 € à 319 €
Cotisation + abonnement revue	39 €
Cotisation couple + abonnement couple	47 €
Abonnement 3 revues groupées	72 €
Cotisation sans abonnement	24 €
Cotisation couple sans abonnement	37 €
Abonnement seul	36 €
Étudiants (moins de 25 ans)	18 €

NOM : (en lettres CAPITALES) - Prénom
.....
Adresse :
.....
Tél. :
.....
Courriel :
.....
Profession actuelle ou passée :
.....
Avez-vous du temps à nous consacrer ?

DLF Bruxelles - Europe
1313 E Chaussée de Waterloo, 1180 Bruxelles
bxl-europe@skynet.be www.langue-francaise.org